DIA/SEF

DECISION D'ANNULATION

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

-Vu le Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics

-Vu l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N° **092/2026/CHUIRC-R1** ayant pour objet : **«ACHAT DE MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE : SYSTEME D'ANGIOGRAPHIE CARDIOVASCULAIRE POUR L'HOPITAL IBN ROCHD RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA»**

-Vu le basculement du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca (CHUIRC) vers le Groupement Sanitaire Territorial Casablanca – Settat (GST-CS)

-Vu la note de présentation établie par la Division d'Investissements et d'Approvisionnements.

-Vu l'alinéa (b) paragraphe 1 de l'article n°48 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics « Lorsqu'il s'avère qu'il y a des circonstances exceptionnelles qui rendent impossible l'exécution normale du marché »

DECIDE

Article unique :

D'annuler l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° **092/2026/CHUIRC-R1** ayant pour objet **«ACHAT DE MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE : SYSTEME D'ANGIOGRAPHIE CARDIOVASCULAIRE POUR L'HOPITAL IBN ROCHD RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA»**

31 AOUT 2026

Centre Hospitalo Universitaire Ibn Rochd Casablanca
Direction

Le Directeur
Pr. Mythicham AFIF